



ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE



RAPPORT ANNUEL

2021-2022

Adopté par le conseil d'établissement lors de la
séance du 26 octobre 2022

**Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe**

Québec 

TABLE DES MATIERES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE	3
PROFIL DE L'ÉCOLE	4
RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE	14
OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2019-2023	16
FAITS SAILLANTS.....	18
COVID-19 ET CONFINEMENT.....	19
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET PARASCOLAIRES.....	20
PROJETS PÉDAGOGIQUES ET PARTENARIAT	20
PROJETS INTÉGRATEURS	21
ACTIVITÉS DES SERVICES AUX ÉLÈVES	21
AMÉNAGEMENT PHYSIQUE ET INVESTISSEMENTS	22
IMMEUBLES DE L'EPSH.....	23

Le conseil d'établissement informe annuellement le milieu que dessert le centre des services qu'il offre et lui rend compte de leur qualité.

(LIP, art. 110.3.1)

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

C'est avec beaucoup de fierté et une très grande reconnaissance envers tous les membres du personnel de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe que nous présentons le rapport annuel 2021-2022.

Après une année 2020-2021 fortement marquée par l'appropriation des environnements numériques et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage à distance, nos équipes, en 2021-2022, se sont montrées très soucieuses d'avoir une réponse adéquate aux besoins des élèves, particulièrement dans le contexte pandémique qui prévalait encore.

Toutes et tous ont donc mobilisé leurs énergies à effectuer un dépistage efficace des élèves vulnérables et à mettre en œuvre des mesures d'entraide éducative, afin de favoriser la réussite et la diplomation de nos élèves.

Nos équipes ont également répondu « présentes » devant les demandes ministérielles d'organiser des formations accélérées, afin de répondre aux besoins urgents de main-d'œuvre. Une fois de plus, nous avons pu constater l'engagement profond de l'ensemble du personnel de l'EPSH envers notre mission de former des professionnels de métier accomplis et compétents en dispensant un enseignement de qualité tenant compte des besoins évolutifs du marché du travail.

Nous tenons à féliciter nos élèves méritants et persévérants pour les succès vécus tout au long de l'année de même qu'à remercier chaleureusement la grande équipe de l'EPSH pour son dévouement et sa rigueur au travail.



Stéphane Brennan

Président du conseil d'établissement



Carl Bérubé

Directeur

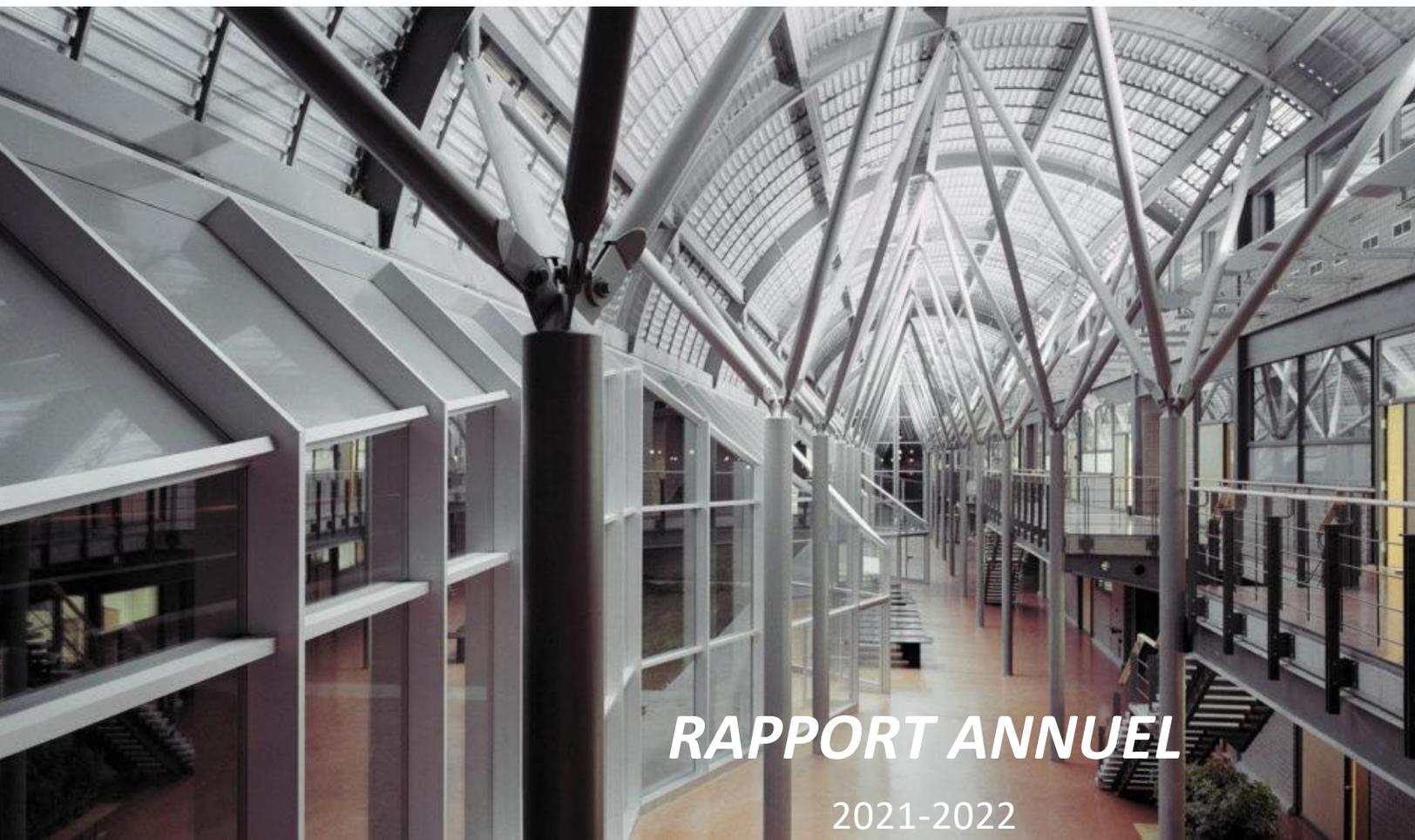


Pour réaliser sa mission, l'EPSH...

- place l'élève au cœur des apprentissages, l'accompagne et le responsabilise dans son développement professionnel et personnel, et ce, de façon à assurer sa réussite et son intégration à la société et au monde du travail;
- compte sur un personnel compétent, proactif et engagé, une équipe en lien avec ses partenaires;
- met en place un environnement stimulant, branché sur son milieu et propice à l'apprentissage, dans le respect de la santé, de la sécurité et de l'environnement;
- offre un milieu de vie professionnelle de qualité afin que chacun se réalise et exploite son plein potentiel;
- offre des services personnalisés de conseil en information scolaire, d'orientation, de psychoéducation et d'accompagnement pour les demandes de prêts et bourses et l'organisation des loisirs.

- L'EPSH c'est...**
- ▶ Une étroite collaboration avec les Services éducatifs de la formation professionnelle;
 - ▶ **30 programmes** de formation dont un par entente avec le Centre de formation en transport routier du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord;
 - ▶ **7 immeubles** situés sur les territoires des MRC d'Acton et des Maskoutains;
 - ▶ Une offre diversifiée de formations autofinancées en collaboration avec la Commission de la Construction du Québec (CCQ) dans un immeuble dédié à cette fin à Saint-Mathieu-de-Beloeil;
 - ▶ **2487 élèves**. C'est aussi une multitude de stages offerts dans plusieurs entreprises. Le partenariat éducatif avec plus de 500 protocoles d'entente pour les stages est une pierre angulaire de la qualité de la formation offerte;
 - ▶ Plus de **200** membres du personnel.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



RAPPORT ANNUEL

2021-2022

Adopté par le conseil d'établissement lors de la
séance du 8 juin 2022

**Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe**

Québec 

TABLE DES MATIERES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	3
PRÉAMBULE.....	4
MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR ADOPTION	5
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR RÉOLUTION.....	6
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR APPROBATION	6
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR CONSULTATION	6
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR INFORMATION	6
DÉFINITIONS	7
RÉFÉRENCES.....	8

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

(LIP, art. 64)

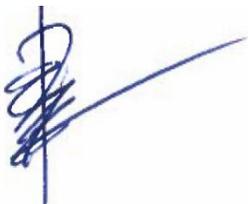
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Au nom des membres du conseil d'établissement, c'est avec fierté que je vous présente ce rapport annuel informant des sujets traités durant l'année scolaire 2021-2022 à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe.

Le conseil d'établissement de l'EPSH a mené ce printemps sa première consultation annuelle des élèves comme le prévoient les dispositions de la Loi sur l'instruction publique (art. 89.2 et 110.4). Cette consultation fut l'occasion de mesurer le niveau de satisfaction de la clientèle qui fréquente l'EPSH quant à la qualité des services d'enseignement et des services à l'élève de même que la qualité des infrastructures et du climat général de l'établissement. Les résultats présentés dans le présent rapport annuel guideront les membres du conseil d'établissement en fondant leurs décisions sur les préoccupations et les besoins réels des élèves.

L'année 2021-2022 ayant encore connu son lot d'impacts associés au contexte pandémique, les membres du conseil d'établissement tiennent à mettre en relief la contribution de l'ensemble du personnel de l'EPSH qui a permis d'assurer le soutien à la réussite des élèves et le bon fonctionnement du centre.

À toutes et tous, nous souhaitons une bonne fin d'année scolaire de même qu'une belle période estivale!



Stéphane Brennan
Président du conseil d'établissement
École professionnelle de Saint-Hyacinthe

PRÉAMBULE

Le conseil d'établissement informe annuellement la communauté que dessert l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe des services qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité.

Les membres du conseil proposent trois documents annuellement pour répondre à ses fonctions :

- **Projet éducatif**
 - Présentation des orientations et des objectifs poursuivis

- **Rapport annuel du conseil d'établissement**
 - Présentation des membres du conseil
 - Présentation de la liste des dossiers pour adoption, approbation, consultation et information

- **Rapport annuel de l'établissement**
 - Présentation du profil de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe
 - Présentation des résultats et des faits marquants

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Représentants du personnel enseignant :	Dominic Charbonneau Julie Lafontaine Gina Lamontagne Mozart Lavoie Johanne Ménard Carole Rowden
Représentant du personnel professionnel :	Nathalie Dionne
Représentants du personnel de soutien :	Karine Chamberland Julie Marsan
Représentants des élèves :	Philippe-Yan Bouvier Julien Gaudreau
Représentants des parents :	Poste vacant Poste vacant
Représentants des entreprises et des groupes socio-économiques et communautaires :	Jonathan Bélair Stéphane Bisailon Stéphane Brennan Noeimy Dulude René Pedneault

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR ADOPTION

Les ordres du jour des réunions
Les procès-verbaux des réunions
Les élections à la présidence et vice-présidence du conseil 2021-2022
Le calendrier des séances du conseil 2021-2022
Le montant de remboursement pour frais de gardiennage 2021-2022
Les règles de régie interne 2021-2022
Le budget révisé 2021-2022
Le projet éducatif 2022-2023
Le budget initial 2022-2023
Le rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR RÉOLUTION

L'état des résultats 2020-2021

Le contrat des services alimentaires

Les mesures dédiées et protégées 2021-2022

La nomination des représentants des groupes socio-économiques, sociocommunautaires et des entreprises

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR APPROBATION

Les principes et balises pour les frais exigés des élèves 2022-2023

Le rapport annuel EPSH 2020-2021

Les règlements du centre 2022-2023

Les listes de matériel 2022-2023

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR CONSULTATION

La consultation annuelle auprès des élèves

Le calendrier scolaire 2022-2023

Les objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2022-2023

Le projet éducatif – actualisation 2022-2023

Les critères de sélection pour la direction du centre

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR INFORMATION

La journée Portes ouvertes virtuelle du 21 octobre 2021

La soirée Portes ouvertes du 26 avril 2022

Les formations autofinancées 2021-2022

Le calendrier scolaire 2022-2023 – version officielle

L'offre de services hiver et automne 2022

La formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement

Le programme de formation d'agent.e administratif.ve dans le réseau de la santé et des services sociaux, en format accéléré

Le programme de formation en Santé, Assistance et Soins Infirmiers en format accéléré

Les demandes d'admissions 2022-2023

La soirée Gala méritas 2021-2022

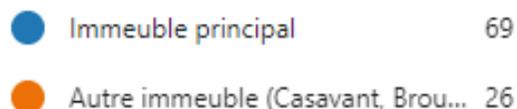
Le projet de calendrier des séances 2022-2023

CONSULTATION ANNUELLE DES ÉLÈVES

La consultation des élèves a été menée par le biais d'un sondage Forms acheminé par Mio et par courriel. Les réponses ont été recueillies du 10 au 29 mai pour un total de 95 répondants.

Voici les principaux résultats de cette consultation.

1. Répartition des répondants



2. Satisfaction des répondants à l'égard des services et des infrastructures de l'EPSH.

Qualité des services d'enseignement	
Très insatisfaisant	13,7 %
Plutôt insatisfaisant	11,6 %
Ni insatisfaisant, ni satisfaisant	7,3 %
Plutôt satisfaisant	29,5 %
Très satisfaisant	37,9 %

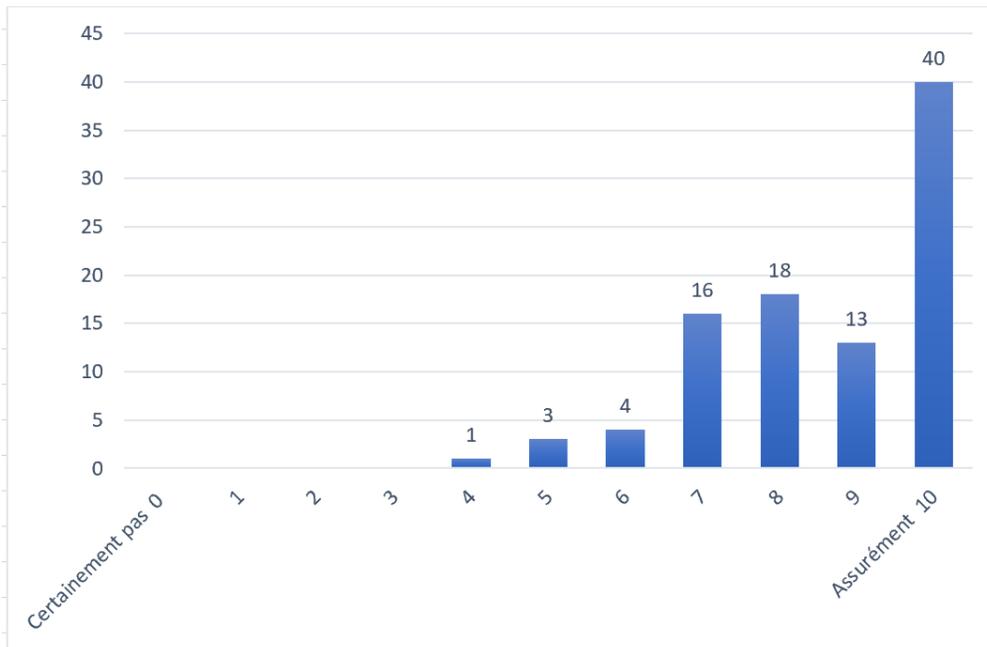
Qualité des services à l'élève	
Très insatisfaisant	12,6 %
Plutôt insatisfaisant	10,5 %
Ni insatisfaisant, ni satisfaisant	9,5 %
Plutôt satisfaisant	26,3 %
Très satisfaisant	41,1 %

Qualité des infrastructures	
Très insatisfaisant	11,6 %
Plutôt insatisfaisant	8,4 %
Ni insatisfaisant, ni satisfaisant	12,6 %
Plutôt satisfaisant	28,5 %
Très satisfaisant	38,9 %

3. Perception des répondants quant à savoir si le climat général de l'établissement est favorable aux apprentissages



4. Intérêt des répondants à recommander l'EPSH à un ami ou à un proche



ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence à l'école et conformément aux pistes de prévention identifiées, voici les actions qui ont été maintenues ou implantées en 2021-2022.

Sensibiliser les élèves et les membres du personnel à ce que sont les conflits, les actes d'intimidation et de violence

- Une tournée des groupes a été faite au cours de l'automne 2021 par une technicienne en éducation spécialisée de l'EPSH, afin de présenter les éléments clés du plan de lutte ainsi que les procédures en situation conflictuelle ou accidentelle et en situation d'intimidation ou de violence;
- Un courriel SOS permettant de recueillir les dénonciations d'événements violents ou d'intimidation a également été mis en place. À ce jour aucun message n'a été acheminé à cette boîte courriel;
- Les interventions qui ont été faites cette année par nos ressources internes auprès des élèves relèvent de la résolution de conflits.

Maintenir l'offre du programme de Gestion Positive des Situations en Formation Professionnelle (GPS-FP)

Pour une deuxième année consécutive, la formation GPS-FP a été offerte à un groupe d'enseignantes et d'enseignants de l'EPSH.

DÉFINITIONS

La *Loi sur l'instruction publique* contient plus d'une vingtaine de verbes faisant référence aux fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (adopter, approuver, consulter, informer, évaluer, rendre compte, etc.). Pour vous guider dans l'utilisation fréquente de deux verbes lors des séances du conseil d'établissement, soit « adopter » et « approuver », voici quelques indications clés.

Adopter

« Adopter » signifie que le conseil d'établissement a les **pleins pouvoirs** sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet qu'il a devant lui. Il peut le **modifier**, en tout ou en partie, l'**amender** (modification soumise au vote pour corriger, améliorer, compléter ou annuler une partie d'un document, d'un projet ou d'une proposition) ou le **recevoir** tel qu'il a été soumis (adopté à la majorité ou à l'unanimité).

Le conseil qui « adopte » dispose ainsi de toute l'autonomie et de la latitude nécessaires sur le contenu et la portée de ce qu'il va adopter. Il doit donc bien évaluer les avantages et les inconvénients de sa décision, toujours dans l'intérêt des élèves.

Par exemple, le projet éducatif, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et le budget annuel de l'établissement font l'objet d'une adoption au conseil.

Lors d'une séance, il est ainsi possible pour les membres d'apporter les modifications jugées nécessaires et de procéder à l'adoption séance tenante. Dans certains cas (ex. : budget annuel de l'établissement), si les modifications demandées sont majeures ou nécessitent une analyse approfondie ou une recherche d'informations additionnelles, la proposition peut être retournée à la direction d'établissement pour analyse. La proposition sera alors reportée pour décision à une autre séance.

Approuver

« Approuver » veut dire **donner son accord**. Le conseil d'établissement peut ainsi approuver (à la majorité, à l'unanimité) ou refuser d'approuver une proposition telle que présentée. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu et cela empêche la mise en place ou l'application d'une proposition.

Ce pouvoir du conseil est limité à la plupart des propositions qui ont été élaborées avec la participation des membres du personnel, puisque cela concerne directement des responsabilités qui leur sont attribuées.

Par exemple, le conseil doit approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'établissement, le temps alloué aux matières et les contributions financières pouvant être exigées aux parents.

Ainsi, si le conseil souhaite modifier en tout ou en partie une proposition, il ne peut le faire et doit retourner la proposition, avec ses commentaires, à la personne ou au groupe qui doit en revoir le contenu, pour que celui-ci soit de nouveau soumis pour approbation à une séance subséquente.

Source : Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement - Volet 2 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement ministère de l'Éducation du Québec, p. 27.

RÉFÉRENCES

Loi sur l'instruction publique :

[i-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](#)

Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement :

[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a mené, en 2020-2021, les consultations requises auprès des élèves et des membres du personnel, afin d'élaborer le premier plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan a été adopté par les membres du conseil d'établissement de l'EPSH lors de la séance du 1^{er} juin 2021, pour une entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2021.

L'EPSH, en respect des valeurs sous-jacentes à sa mission et des orientations de son projet éducatif, estime que les élèves et les membres du personnel doivent pouvoir évoluer dans un environnement sain et sécuritaire. Ceci, pour leur réussite et le développement de leur plein potentiel. Des mécanismes de dénonciation et de signalement de toute situation de violence ou d'intimidation de même que des mesures de soutien et d'accompagnement des victimes, des témoins et des auteurs d'actes violents ou intimidants seront donc mises en place.

Le plan de lutte a été révisé et actualisé en 2021-2022 et il a été adopté par le Conseil d'établissement le 8 juin 2022 pour une entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 pour l'année scolaire 2022-2023.

PROJET ÉDUCATIF 2019-2023



NOTRE VISION

Demeurer un centre de formation professionnelle de référence, innovant dans ses pratiques, reconnu pour sa capacité à accompagner les élèves vers la réussite, la diplomation et le développement de leur plein potentiel, en tenant compte de leur diversité et de leurs besoins particuliers

NOTRE MISSION

Former des professionnels de métier accomplis et compétents, en dispensant un enseignement de qualité axé sur les besoins évolutifs du marché du travail.

NOS VALEURS

- Respect
- Professionnalisme
- Engagement
- Collaboration

EPSH ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE
SAINT-HYACINTHE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Année scolaire 2021-2022

ORIENTATION 1

Favoriser la réussite et le développement du plein potentiel de tous les élèves

- Objectif 1 Favoriser la diplomation du plus grand nombre d'élèves*
- Objectif 2 Favoriser l'accès à la formation professionnelle des élèves de moins de 20 ans*
- Objectif 3 Améliorer le soutien à la réussite des élèves à risque d'échec ou d'abandon*

ORIENTATION 2

Offrir à nos usagers des infrastructures de qualité et un environnement sain et sécuritaire

- Objectif 1 S'assurer que les infrastructures en place soutiennent les besoins organisationnels et de formation*

L'élève et sa réussite sont au centre des préoccupations et des décisions

En mai 2019, l'école adoptait son Projet éducatif. Afin d'assurer le suivi des objectifs, l'école effectue une veille systématique de ses résultats. Notons les faits saillants à l'égard des indicateurs.

Le ministère de l'Éducation (MÉQ) met en place un système informatique qui permet à chaque centre de services scolaire d'accéder aux données sur les indicateurs nationaux prévus à la *Loi sur l'instruction publique*. Ce système nommé « AGIR » (Automatisation de la Gestion des Indicateurs de Réussite) permet à l'EPSH d'accéder directement aux données en ce qui concerne sa situation, mais aussi son rapport avec l'ensemble des établissements au Québec.

Ce système nous assure une cohérence dans la lecture des informations d'année en année, mais cette situation nous oblige à attendre deux ans pour connaître les résultats relatifs à la clientèle et quatre ans pour connaître les résultats en ce qui a trait au taux de diplomation, puisqu'en formation professionnelle, le MÉQ suit une cohorte d'élèves sur trois années scolaires avant de calculer ce taux.

Les indicateurs nationaux suivants ont été retenus pour les statistiques présentées à la page suivante :

- **Le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle**

Nombre d'élèves équivalents temps plein en fonction des programmes (ayant complété au moins 30 % du programme).

- **Le nombre de nouveaux élèves inscrits en formation professionnelle**

Nombre d'élèves pour lesquels il s'agit d'une première inscription dans un programme.

- **L'obtention d'un diplôme dans le même programme**

Taux de diplomation des nouveaux inscrits qui obtiennent leur diplôme, après trois ans.

- **L'obtention d'un diplôme, peu importe le programme**

Taux de diplomation des nouveaux inscrits qui obtiennent leur diplôme, peu importe le programme, après trois ans.

Puisque le projet éducatif de l'EPSH ainsi que le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe comportent des objectifs associés à la diplomation des élèves de moins de 20 ans, nous retrouvons également cet indicateur dans notre tableau.

Au moment de rédiger ce rapport annuel d'activités, le système AGIR ne disposait pas de statistiques plus récentes que celles présentées au cours des deux dernières années. Nous vous présentons donc ici les constats qui en découlent.

Nous pouvons remarquer que la proportion d'élèves hommes est plus élevée pour l'ensemble de notre clientèle. Cette situation peut s'expliquer, en partie, par la carte de nos programmes. Chez les moins de 20 ans, la situation est la même. Même si la proportion des moins de 20 ans diminue depuis les cinq dernières années (de 45,0 % à 36,7 %), il est important de signaler qu'elle est de

beaucoup supérieure à celle de l'ensemble du Québec, qui a également diminué au cours de cette période (29,8 % à 23,5 %). La baisse démographique annoncée et vécue chez les élèves de ce groupe d'âge nous touche particulièrement. Les taux de diplomation quant à eux, que ce soit dans le même programme ou peu importe le programme, se maintiennent autour des 80 % et sont comparables aux taux observés à l'échelle nationale.

Comme la persévérance et la réussite des élèves passent par la qualité de l'enseignement et l'accompagnement, beaucoup d'énergie est déployée pour la formation et l'accompagnement du personnel enseignant, afin de favoriser le recours à des stratégies pédagogiques variées et réputées efficaces qui tiennent compte des besoins de notre clientèle.



STATISTIQUES LOCALES (EPSH) ET NATIONALES (MEQ)
COMPILATION DES DONNÉES DE 2012-2016

STATISTIQUES LOCALES (EPSH) ET NATIONALES (MEES)	2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	EPSH	Ensemble du Qc								
NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS										
TOTAL	1 952	87 781	1 960	92 410	2 038	94 036	2 030	94 328	1 929	92 988
Femmes	748	39 270	733	39 257	762	42 599	766	42 713	721	42 873
Hommes	1 204	48 511	1 227	50 439	1 276	51 437	1 264	51 615	1 208	50 115
● Proportion % du nombre d'élèves inscrits EPSH et MEES										
Femmes	38,3%	44,7%	37,4%	43,8%	37,4%	45,3%	37,7%	45,3%	37,4%	46,1%
Hommes	61,7%	55,3%	62,6%	56,2%	62,6%	54,7%	62,3%	54,7%	62,6%	53,9%
NOMBRE DE NOUVEAUX ÉLÈVES INSCRITS										
TOTAL	1 165	50 074	1 129	53 588	1 192	54 444	1 172	55 403	1 105	53 405
Femmes	454	22 292	421	24 592	467	24 731	468	25 686	428	24 954
Hommes	711	27 782	708	28 996	725	29 713	704	29 717	677	28 451
● 19 ans et moins nouveaux inscrits										
TOTAL	524	14 918	486	14 501	477	14 037	465	13 448	405	12 549
Femmes	139	5 230	144	5 012	150	4 800	137	4 585	112	4 189
Hommes	385	9 688	342	9 489	327	9 237	328	8 863	293	8 360
● Proportion 19 ans et moins										
PROPORTION	45,0%	29,8%	43,0%	27,1%	40,0%	25,8%	39,7%	24,3%	36,7%	23,5%
Femmes	30,6%	23,5%	34,2%	20,4%	32,1%	19,4%	29,3%	17,9%	26,2%	16,8%
Hommes	54,1%	34,9%	48,3%	32,7%	45,1%	31,1%	46,6%	29,8%	43,3%	29,4%
OBTENTION D'UN DIPLOME DANS LE MÊME PROGRAMME / % DE DIPLOMÉS										
PROPORTION	76,1%	78,8%	80,3%	79,5%	79,2%	79,6%	79,9%	80,3%	n.d.	n.d.
Femmes	66,5%	78,1%	71,8%	78,6%	69,2%	79,0%	71,0%	79,9%	n.d.	n.d.
Hommes	82,3%	79,4%	85,7%	80,3%	85,2%	80,1%	85,6%	80,6%	n.d.	n.d.
OBTENTION D'UN DIPLOME PEU IMPORTE LE PROGRAMME / % DE DIPLOMÉS										
PROPORTION	78,3%	80,7%	82,1%	81,4%	81,8%	81,3%	81,6%	82,0%	n.d.	n.d.
Femmes	69,3%	70,7%	75,1%	80,7%	73,2%	80,8%	72,3%	81,9%	n.d.	n.d.
Hommes	84,3%	81,2%	86,6%	82,0%	86,9%	81,7%	87,6%	82,1%	n.d.	n.d.

SERVICES À LA POPULATION

Dans le cadre de leur apprentissage, les élèves de certains programmes permettent à la population de bénéficier de certains services, notamment dans le cas des programmes suivants :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ■ <i>Esthétique</i> | ▷ Soins esthétiques |
| ■ <i>Coiffure</i> | ▷ Services de coiffure |
| ■ <i>Fleuristerie</i> | ▷ Achat de fleurs et d'ornements |
| ■ <i>Horticulture et jardinerie</i> | ▷ Achat de plantes et de jardinières suspendues |
| ■ <i>Production horticole</i> | ▷ Achat de légumes et de fines herbes |

Vous trouverez toute l'information sur notre site Web sous la rubrique « SERVICES À LA POPULATION ».

EXPLORATION PROFESSIONNELLE ET VALORISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En octobre 2021, une porte ouverte virtuelle a eu lieu pour l'ensemble des élèves de 4^e secondaire et pré-DEP de notre centre de services scolaire. Cette activité a attiré plus de 900 élèves.

En avril 2022, 197 élèves de 3^e secondaire de notre Centre de services scolaire ont participé aux activités d'exploration professionnelle et valorisation de la formation professionnelle.

Également en avril, une soirée portes ouvertes a eu lieu dans trois de nos immeubles. Plus de 200 visiteurs sont venus nous rencontrer.

Nous avons reçu 365 élèves dans le cadre de l'activité « *Élève d'un jour* » permettant aux personnes intéressées de s'intégrer dans un groupe en formation durant une demi-journée ou une journée entière.

CONCOURS *CHAPEAU, LES FILLES!*

Le concours *Chapeau, les filles!* organisé par le MÉQ, souligne la volonté et le travail des femmes inscrites à un programme de la formation professionnelle ou technique menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin. Elles sont invitées à faire valoir leurs motivations et leurs projets d'avenir.

Huit (8) candidatures ont été soumises, cette année, au concours national. La structure d'accompagnement mise en place par l'équipe de l'accueil et de l'admission pour aider les filles à rédiger leur dossier de candidature de même que l'accompagnement par les mentors est très certainement un gage de succès.

- CHARPENTERIE-MENUISERIE | 4 CANDIDATURES
- PRODUCTION ANIMALE | 4 CANDIDATURES

Nous sommes fiers de souligner les performances de nos élèves, celle de madame Ariane Lemieux, du programme *Charpenterie-menuiserie*, qui a remporté le prix Environnement, se

méritant une bourse de 2 000 \$ octroyée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et celle de madame Josiane Benoit, du programme de *Production animale*, qui a remporté le prix Intégration au marché du travail, se méritant également une bourse de 2 000\$ octroyée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

OLYMPIADES CANADIENNES

C'est avec fierté que nous soulignons la performance de notre élève, monsieur Julien Héroux qui a remporté nulle autre que la médaille d'or en *Mécanique automobile* à l'édition 2021-2022 des « Olympiades Canadiennes ». Nous tenons également à souligner la performance de madame Jessica White en *Charpenterie-Menuiserie*.



GALA MÉRITAS

En raison des contraintes liées à la gestion de la pandémie, le gala méritas de l'EPSH a été célébré avec une envergure moindre que celle qu'on lui connaît d'habitude. Cependant, il était important pour les équipes de l'EPSH de souligner les réussites de nos élèves méritants et persévérants 2021-2022. Deux soirées méritas ont donc été tenues les 15 et 16 juin 2022, afin d'honorer ces élèves qui, malgré les nombreuses embûches que la pandémie a mises sur leur cheminement scolaire (confinement, isolement de groupe, formation à distance, etc.), ont fait preuve de ténacité et ont maintenu leur motivation scolaire jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Au total, 20 850 \$ ont été remis sous forme de bourses; un grand merci à nos partenaires et commanditaires!

COVID-19 ET CONFINEMENT

En respect des directives gouvernementales, les élèves et le personnel de l'EPSH ont de nouveau été touchés par une période de confinement des établissements scolaires du 4 au 8 janvier 2022 inclusivement.

Les élèves ont pu bénéficier d'activités de consolidation des apprentissages à distance dans la majorité des programmes, et ce, pour un grand nombre de compétences. Dès le 11 janvier, les élèves ont pu réintégrer le centre pour réaliser les apprentissages en présentiel.

Encore un fois, l'EPSH a pu compter sur une équipe dévouée et passionnée pour relever le défi colossal que représente le maintien des services essentiels en contexte pandémique. Ce rapport annuel est l'occasion d'accorder une mention toute spéciale au personnel qui s'est à nouveau mobilisé de façon intensive pour assurer des services de qualité et un environnement de formation sécuritaire.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET PARASCOLAIRES

CLUB D'APICULTURE

Un groupe du programme *Production horticole* a pris part à cette activité qui a mené à la production d'une quantité d'environ 30 kg de miel.

PANIERES DE SOLIDARITÉ

Avec l'aide des enseignants du programme *Production horticole*, les élèves ont préparé des paniers de légumes qui sont offerts à leurs pairs, dans le besoin, orientés par nos ressources en soutien aux élèves tout au long de l'année.

PANIERES DE NOËL

Annuellement, des paniers de Noël sont distribués aux élèves dans le besoin. Les denrées proviennent de dons de la part du personnel, des autres élèves ainsi que du programme *Production horticole* (don de légumes). En 2021-2022, 26 élèves ont pu obtenir un panier. En plus des denrées non périssables, un montant de 2 121,60 \$ a été amassé. La réalisation de ce projet est rendue possible grâce à la collaboration des ressources d'aide aux élèves et de la technicienne en loisir, madame Nancy Ouellet. Nous soulignons également l'implication de mesdames Marie-Pier Côté, Johanne Fiset, Michelle Houle et Isabelle Savoie.

PROJETS PÉDAGOGIQUES ET PARTENARIAT

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (PAEF)

Depuis 2015, l'EPSH est un fier partenaire de la Commission de la Construction du Québec (CCQ) dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024. Le [Bilan 2015-2021 du PAEF](#) révèle que les phases 2015-2021 ont marqué une accélération de la présence des femmes dans l'industrie de la construction. La cible globale visant au moins 3 % de femmes actives a été atteinte, en 2021: 6 234 femmes travaillent sur les chantiers, soit 3,27 %, alors qu'elles ne représentaient que 1,49 % en 2015.

L'implication de l'EPSH à cet égard est principalement en lien avec la première orientation du PAEF qui vise à soutenir le parcours des femmes inscrites dans les programmes menant à l'exercice d'un métier de la construction.

Pour tous les détails concernant ce programme, nous vous invitons à consulter le site web de la CCQ à l'adresse suivante <https://www.ccq.org/qualification-acces-industrie/femmes/paef>.

FOIRE DE L'EMPLOI

En 2021-2022, des foires de l'emploi ont été organisées dans les secteurs suivants :

- Mécanique agricole;
- Dessin de bâtiment.

PROJETS INTÉGRATEURS

DEP - DÉCORATION INTÉRIEURE ET PRÉSENTATION VISUELLE

Les élèves du DEP *Décoration intérieure et présentation visuelle* ont créé des décors pour Secondaire en spectacle de l'École secondaire Saint-Joseph et le gala de Parcours Formation au mois de mai. Les élèves ont également élaboré la transformation d'un chalet de location pour un contracteur.

ACTIVITÉS DES SERVICES AUX ÉLÈVES

ATELIERS SUR LES STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE

Les élèves des groupes du programme *Santé, assistance et soins infirmiers* et du programme *Assistance à la personne en établissement et à domicile* ont eu la chance de participer à cinq ateliers de stratégies d'apprentissage.

Les ateliers étaient en lien avec les thèmes suivants :

- Fonctionnement du cerveau en apprentissage;
- La prise de note;
- La lecture;
- Les stratégies de mémorisation;
- La préparation des examens;
- La gestion du stress.

PROJET BLUES

Soucieux de répondre aux besoins des élèves à risque de développer une problématique de dépression, l'EPSH a implanté le programme BLUES. Il s'agit d'une intervention probante visant à réduire la dépression. Ce programme, d'abord dédié aux jeunes du secondaire, a aussi été implanté dans des établissements d'études postsecondaires. Il s'agit d'un programme rigoureusement validé par la recherche et adapté par Boscoville et l'Université de Montréal.

L'EPSH a été récipiendaire d'une bourse ayant permis la mise en œuvre de ce programme. Ainsi, quatre membres du personnel ont été formés afin de pouvoir animer ces ateliers auprès des élèves permettant ainsi à l'EPSH de devenir un milieu accrédité.

Au printemps 2022, deux cohortes d'élèves ont participé aux ateliers. Les résultats ont été concluants. En effet, au terme des ateliers, les élèves participants ont démontré une diminution quant aux symptômes reliés à la dépression ainsi qu'une meilleure capacité à faire face aux événements difficiles de la vie.

AMÉNAGEMENT PHYSIQUE ET INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

Ce sont plus de 450 000 \$ qui ont été investis dans l'infrastructure informatique et technologique en 2021-2022. Ceci, afin de soutenir les activités pédagogiques courantes, les besoins particuliers de certains programmes dont *Dessin de bâtiment* et pour assurer la sécurité informatique et la protection des renseignements personnels.

NIVELAGE DU PLANCHER EN MÉCANIQUE AGRICOLE

Une remise à neuf du plancher de l'atelier du programme *Mécanique agricole* a été effectuée au cours de l'été 2021.

PROJET ESTHÉTIQUE

En 2021-2022, un local du programme *Esthétique* a été réaménagé afin d'offrir un espace de formation plus convivial pour les compétences de maquillage et de manucure. Ce local permet également d'offrir plus d'espace pour accueillir la clientèle.

AMÉNAGEMENT DES CHAMPS DU PROGRAMME DE GRANDES CULTURES

Pour améliorer le rendement des champs du programme *Grandes cultures*, des travaux de nivellement et de drainage ont débuté à la fin du printemps 2022.

AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL POUR LE PROGRAMME DE COIFFURE

Un local théorique a été aménagé afin de répondre aux besoins du programme *Coiffure*.

AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL POUR LE PROGRAMME DE FLEURISTERIE

En complément des travaux qui avaient été réalisés en 2018-2019 pour le déménagement et l'aménagement d'un nouvel atelier pour le programme *Fleuristerie*, une classe théorique a été entièrement réaménagée en 2021-2022.



VISITEZ-NOUS AU
www.epsh.qc.ca

Immeuble principal

1455, boul. Casavant Est
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S8
450 773-8400, poste 6601

Immeuble de la région d'Acton

1075, rue Bernard
Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Immeuble Bouchard

2800, avenue T.-D.-Bouchard
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8T1

Immeuble Bonin

301, rue Bonin
Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Immeuble Brouillette

1555, rue Brouillette
Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 2G7

Immeuble Beloeil

2055, Chemin de l'Industrie
Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec)
J3G 0S4

Immeuble Casavant

600 et 700, boul. Casavant Est
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7T2

Immeuble Rapide-Plat-Nord

7705, ch. du Rapide-Plat Nord
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1H5